

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0

Version: 2.13  
Date de dernière parution: 29.01.2024  
Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:  
15.02.2024

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : EasyStart® TE-Max BS 11-48-0  
UFI : UH2C-70CQ-900A-F2US

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS  
120, rue Jean Jaurès  
F-92300 Levallois Perret cedex  
Téléphone : +33 (0)1 41 05 49 44  
Téléfax : -  
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : fds-compo-expert@compo-expert.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK GmbH - Global Regulatory Compliance - 24h  
Téléphone: +49 (0) 6132 - 84463

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B H360FD: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3 H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0

Version: 2.13  
Date de dernière parution: 29.01.2024  
Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:  
15.02.2024

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H360FD H412  
Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**Intervention:**  
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
**Stockage:**  
P405 Garder sous clef.  
**Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### 2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : NP - engrais contient:  
phosphate d'ammonium  
éléments-traces  
Bacillus subtilis

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0



Version: 2.13

Date de dernière parution: 29.01.2024

Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:

15.02.2024

sulfate de fer	7720-78-7 231-753-5 01-2119513203-57-XXXX	Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315  Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: 500 mg/kg	>= 1 - < 10
nitrate d'ammonium	6484-52-2 229-347-8 01-2119490981-27-XXXX	Ox. Sol. 3; H272 Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 3
tétraborate de disodique pentahydraté	12179-04-3 215-540-4 01-2119490790-32-XXXX	Repr. 1B; H360FD Eye Irrit. 2; H319	>= 0,3 - < 3
oxyde de zinc	1314-13-2 215-222-5 01-2119463881-32-XXXX	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 0,25 - < 2,5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0



Version: 2.13

Date de dernière parution: 29.01.2024

Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:

15.02.2024

---

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Le produit lui-même ne brûle pas.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter la formation de poussière. Utiliser un équipement de protection individuelle.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

---

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0

Version: 2.13

Date de dernière parution: 29.01.2024

Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:

15.02.2024

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.  
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

aucun(e)

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les poussières.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit sec et frais. Éviter une exposition directe au soleil.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 13, Substances solides non combustibles

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
sulfate de fer	7720-78-7	TWA	1 mg/m <sup>3</sup> (Fer)	GB EH40
tétraborate de disodique pentahydraté	12179-04-3		3 mg/m <sup>3</sup>	DE TRGS 900
Catégorie valeur limite maximale	8;(II)			
Information supplémentaire	AGS, The threshold value is based on the element content of the corresponding metal., When there is compliance with the OEL and biological tolerance values, there is no risk of harming the unborn child			
		Valeurs limites d'exposition	0,5 mg/m <sup>3</sup> (Borate)	DE TRGS 900

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0

Version: 2.13

Date de dernière parution: 29.01.2024

Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:

15.02.2024

Catégorie valeur limite maximale	2;(l)			
Information supplémentaire	AGS, The threshold value is based on the element content of the corresponding metal., When there is compliance with the OEL and biological tolerance values, there is no risk of harming the unborn child			
			1 mg/m <sup>3</sup>	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernements - concentrations maximales admissibles
		TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	GB EH40
oxyde de zinc	1314-13-2		2 mg/m <sup>3</sup>	

### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
sulfate de fer	Travailleurs	Contact avec la peau	Effets aigus, effet systémique	2,8 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 24 h			
	Travailleurs	Inhalation	Effets aigus, effet systémique	9,9 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Effets chroniques, effet systémique	2,8 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 24 h			
	Travailleurs	Inhalation	Effets chroniques, effet systémique	9,9 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Ingestion	Effets aigus, effet systémique	1,4 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 24 h			
	Consommateurs	Contact avec la peau	Effets aigus, effet systémique	1,4 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 24 h			

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0

Version: 2.13

Date de dernière parution: 29.01.2024

Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:

15.02.2024

	Consommateurs	Inhalation	Effets aigus, effet systémique	2,5 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Ingestion	effet systémique, Effets chroniques	1,4 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 24 h			
	Consommateurs	Contact avec la peau	Effets chroniques, effet systémique	1,4 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 24 h			
	Consommateurs	Inhalation	Effets chroniques, effet systémique	2,5 mg/m <sup>3</sup>
nitrate d'ammonium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	36 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	5,12 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	2,56 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	8,9 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau, Ingestion	Long terme - effets systémiques	2,56 mg/kg p.c./jour
tétraborate de disodique pentahydraté	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme	6,7 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Exposition à long terme	3,4 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Exposition à long terme	316,4 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Exposition à long terme	159,5 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Exposition à long terme, Exposition à court terme	0,79 mg/kg p.c./jour

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0

Version: 2.13

Date de dernière parution: 29.01.2024

Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:

15.02.2024

oxyde de zinc	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme	5 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Ingestion	Exposition à long terme, Effets systémiques	0,8 mg/kg
	Travailleurs	Contact avec la peau	Exposition à long terme, Effets systémiques	83 mg/kg

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
sulfate de fer	Eau	
Remarques:	Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.	
	Comportement dans les stations de traitement des eaux usées	2483 mg/l
	Sédiment d'eau douce	246000 mg/kg
	Sédiment marin	246000 mg/kg
	Sol	276000 mg/kg
nitrate d'ammonium	Station de traitement des eaux usées	18 mg/l
tétraborate de disodique pentahydraté	Eau douce	2,9 mg/l
	Eau de mer	2,9 mg/l
	Sol	5,7 mg/kg
	Utilisation/rejet intermittent(e)	13,7 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
oxyde de zinc	Eau douce	0,0206 mg/l
	Eau de mer	0,0061 mg/l
	Dérivation de PNEC [Concentration sans Effet Prévisible], Zinc	
	Sédiment d'eau douce	235,6 mg/l
	Dérivation de PNEC [Concentration sans Effet Prévisible], Zinc	

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0



Version: 2.13

Date de dernière parution: 29.01.2024

Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:

15.02.2024

	Sédiment marin	113 mg/l
	Dérivation de PNEC [Concentration sans Effet Prévisible], Zinc	
	Sol	106,8 mg/l
	Dérivation de PNEC [Concentration sans Effet Prévisible], Zinc	
	Comportement dans les stations de traitement des eaux usées	0,052 mg/l
	Dérivation de PNEC [Concentration sans Effet Prévisible], Zinc	

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Remarques : Gants résistant aux produits chimiques (EN 374). Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre.

Protection respiratoire : Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière).

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : cristallin(e)

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0



Version: 2.13

Date de dernière parution: 29.01.2024

Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:

15.02.2024

---

Couleur	: blanc
Odeur	: inodore
pH	: env. 4,5, Concentration: 100 g/l
Point/intervalle de fusion	: 190 °C Se décompose avant de fondre.
Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Ce produit n'est pas inflammable.
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Masse volumique apparente	: 950 kg/m <sup>3</sup>
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: 200 g/l (20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Stable à température et pression ambiantes normales.
Viscosité Viscosité, dynamique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: N'est pas considéré comme une substance oxydante

### Caractéristiques des particules

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0

Version: 2.13

Date de dernière parution: 29.01.2024

Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:

15.02.2024

---

Répartition granulométrique : D50 = 0,9 mm  
D50 Plage de tolérances = 0,6 mm - 1,2 mm  
technique de mesure: Méthode de mesure optoélectronique

### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Éviter l'humidité.  
Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et bases fortes  
Métaux alcalino-terreux

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.,  
Ammoniac, Oxydes de phosphore

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

#### Composants:

#### **sulfate de fer:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 (Rat): 657 - 4.390 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0

Version: 2.13

Date de dernière parution: 29.01.2024

Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:

15.02.2024

Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg  
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 1.992 mg/kg  
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

### **nitrate d'ammonium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.950 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : > 88,8 mg/l  
Méthode: Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

### **tétraborate de disodique pentahydraté:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.200 - 3.400 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 2,0 mg/l  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

### **oxyde de zinc:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,7 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

#### **Composants:**

##### **sulfate de fer:**

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Irritation de la peau

Remarques: Irritant pour la peau et les membranes muqueuses

##### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Lapin

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0



Version: 2.13  
Date de dernière parution: 29.01.2024  
Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:  
15.02.2024

---

Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: non irritant

**tétraborate de disodique pentahydraté:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation de la peau

**oxyde de zinc:**

Remarques: non irritant

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

**Composants:**

**sulfate de fer:**

Méthode: OCDE ligne directrice 405  
Résultat: Irritation des yeux

**nitrate d'ammonium:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
Résultat: Irritant

**tétraborate de disodique pentahydraté:**

Espèce: Lapin  
Evaluation: Irritant  
Résultat: Irritation modérée des yeux

**oxyde de zinc:**

Méthode: OCDE ligne directrice 405  
Remarques: non irritant

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Composants:**

**sulfate de fer:**

Méthode: OECD TG 429  
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

**nitrate d'ammonium:**

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

**tétraborate de disodique pentahydraté:**

Type de Test: Test de Buehler  
Espèce: Cochon d'Inde  
Méthode: OCDE ligne directrice 406  
Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

**oxyde de zinc:**

Méthode: OCDE ligne directrice 406

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0



Version: 2.13

Date de dernière parution: 29.01.2024

Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:

15.02.2024

Remarques: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

### **mutagénicité sur les cellules germinales**

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Génotoxicité in vitro : Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

##### **tétraborate de disodique pentahydraté:**

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests in vitro ont montré des effets mutagènes

##### **oxyde de zinc:**

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests in vivo n'ont pas montré d'effets mutagènes

### **Cancérogénicité**

#### **Composants:**

##### **sulfate de fer:**

Cancérogénicité - Evaluation : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets carcinogènes, tératogènes ou mutagènes.

##### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Rat

Remarques: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

##### **tétraborate de disodique pentahydraté:**

Cancérogénicité - Evaluation : Une classification comme cancérigène n'est pas possible avec les données disponibles.

##### **oxyde de zinc:**

Cancérogénicité - Evaluation : Selon l'expérience n'est pas prévisible

### **Toxicité pour la reproduction**

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat

Remarques: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Incidences sur le développement du fœtus

: Espèce: Rat  
Remarques: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0

Version: 2.13

Date de dernière parution: 29.01.2024

Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:

15.02.2024

### **tétraborate de disodique pentahydraté:**

Toxicité pour la reproduction : Lors des essais sur animaux, le risque d'altération de la fertilité est apparu seulement après administration de très fortes doses de cette substance.  
- Evaluation Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

### **oxyde de zinc:**

Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction  
- Evaluation Pas d'indication d'ordre expérimental se rapportant à un possible effet nocif pour la fécondité humaine.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

#### **Composants:**

##### **oxyde de zinc:**

Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

#### **Composants:**

##### **sulfate de fer:**

Remarques: Pas d'effet connu.

##### **oxyde de zinc:**

Remarques: Pas d'effet connu.

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

##### **sulfate de fer:**

Espèce: Rat

NOAEL: 284 - 324 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Durée d'exposition: 90 d

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce: Rat

NOAEL: 100 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Durée d'exposition: 49 d

Voie d'application: Par inhalation

Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

Voie d'application: Dermale

Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

##### **nitrate d'ammonium:**

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0

Version: 2.13

Date de dernière parution: 29.01.2024

Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:

15.02.2024

Espèce: Rat  
NOAEL: > 1.500 mg/kg  
Voie d'application: Oral(e)  
Durée d'exposition: 28 d

Espèce: Rat  
NOAEL: = 256 mg/kg  
Voie d'application: Oral(e)  
Durée d'exposition: 52 w  
Méthode: OCDE ligne directrice 453

Espèce: Rat  
NOAEL: >= 185 mg/kg  
Voie d'application: Par inhalation  
Durée d'exposition: 2 w  
Méthode: Toxicité par inhalation par doses répétées: étude à 28 jours ou à 14 jours.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

### Information supplémentaire

Donnée non disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

##### **sulfate de fer:**

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

##### **nitrate d'ammonium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 490 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

CL50 : 490 mg/l

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0

Version: 2.13

Date de dernière parution: 29.01.2024

Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:

15.02.2024

---

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1.700 mg/l  
Durée d'exposition: 10 jr

### tétraborate de disodique pentahydraté:

Toxicité pour les poissons : CL50 (limande): 74 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 242 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour les algues : CE10 (Scenedesmus subspicatus): 24 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

### oxyde de zinc:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 0,14 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 2,2 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0,17 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Composants:

#### **sulfate de fer:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

#### **nitrate d'ammonium:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

#### **oxyde de zinc:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Produit:

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0

Version: 2.13

Date de dernière parution: 29.01.2024

Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:

15.02.2024

---

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

### **Composants:**

#### **sulfate de fer:**

Bioaccumulation : Remarques: Une accumulation dans les organismes aquatiques est peu probable .

#### **nitrate d'ammonium:**

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -3,1

## 12.4 Mobilité dans le sol

### **Produit:**

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

### **Composants:**

#### **sulfate de fer:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Milieu:Sol  
Remarques: immobile

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### **Composants:**

#### **sulfate de fer:**

Evaluation : La substance n'est pas très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. La substance n'est pas persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

#### **oxyde de zinc:**

Evaluation : Substance PBT non classée.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

## 12.7 Autres effets néfastes

### **Produit:**

Information écologique supplémentaire : Peut contribuer à l'eutrophisation des eaux dormantes; en conséquence ne pas laisser pénétrer dans les eaux superficielles.  
L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0



Version: 2.13

Date de dernière parution: 29.01.2024

Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:

15.02.2024

---

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Engrais  
Vérifier la réutilisation en agriculture.
- Emballages contaminés : Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux.

---

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.4 Groupe d'emballage

Groupe de séparation de matières : : (-)  
Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit contient des substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH), Article 57). tétraborate de disodique pentahydraté

Classe de contamination de : WGK 2 Dangereux pour l'eau

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0

Version: 2.13

Date de dernière parution: 29.01.2024

Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:

15.02.2024

l'eau (Allemagne)

Autres réglementations : Produit soumis au règlement (UE) 2019/1148 ; les transactions suspectes, la disparition ou le vol du produit doivent être signalés à l'autorité compétente .

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette produit.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H360FD : Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë  
Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique  
Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique  
Eye Irrit. : Irritation oculaire  
Ox. Sol. : Matières solides comburantes  
Repr. : Toxicité pour la reproduction  
Skin Irrit. : Irritation cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO -

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## EasyStart® TE-Max BS 11-48-0



Version: 2.13

Date de dernière parution: 29.01.2024

Date de la première version publiée: 12.04.2016

Date de révision:

15.02.2024

Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

DE / FR